

**Deux courriers de Cureghem  
avec des marques de fortune  
en décembre 1918**

Par Philippe GEUBEL

Notre étude porte sur une petite archive de deux lettres qui nous sont parvenues avec leur contenu, d'où l'intérêt. Il s'agit de la correspondance d'Émilie Crop avec son mari qui est en convalescence à l'hôpital militaire belge de Guemps au mois de décembre 1918. D'après le Lieutenant-Général Melis, commandant des Services sanitaires belges, la localité française de Guemps a abrité un hôpital militaire belge du 8.4.1916 au 21.1.1919. Dans le cimetière de la commune reposent 56 militaires belges décédés des suites de leurs blessures.

### Contexte historique

Charles Crop est un militaire belge soigné à l'hôpital de Guemps, Pas-de-Calais, où il est en convalescence. Il habitait, avec son épouse et sa fille au 33 rue des Vétérinaires à Cureghem avant de quitter son domicile, pendant cinq ans, à cause de la guerre. Son épouse voudrait qu'il achève sa guérison auprès d'elle et elle lui explique, dans ces courriers, comment elle s'y est prise pour qu'il soit autorisé à rentrer à la maison:

*Bruxelles le 20.12.1918*

*Mon bien tendre Charles,*

*Tu auras certainement reçu ma lettre du 19, dans laquelle je te laisse savoir que je pourrai avoir le certificat seulement lundi et cela après enquête. Mais voilà que ce soir vers 6 heures un agent sonne et me remet une communication sur laquelle j'apprends que je dois venir ce soir 7 heures ou demain matin 8 heures chez le commissaire, rue Van Lindt .....*

*Arrivée chez lui, il me questionne si je pourrais pendant la convalescence de mon mari prendre un médecin pour le soigner, puis si j'ai les moyens pour l'entretenir peut-être pour 1 mois ou plus .....*

*Je n'ai pas longtemps songé à ce que j'allais lui répondre, comme ils sont très sévères, le mieux serait de commencer à mentir. Je lui ai répondu que de tout cela je n'avais pas peur car mon mari avait épargné environ 450 F. ....*

*Ah, Madame, puisque c'est ainsi c'est très bien, venez demain samedi vers 3 heures chercher le certificat qui sera signé. Je vais donc aller prendre le tram jusqu'à la grande poste et puis je te l'enverrai en recommandé<sup>1</sup> ce qui est plus certain. ....*

*À bientôt mon Charles*

*Ton amour Émilie*

---

<sup>1</sup> C'est l'objet du recommandé du 21 décembre 1918.

## Description des deux lettres



Fig. 1 : Envoi daté du **19.12.1918** de Cureghem (Anderlecht 12) pour Guemps, Pas de Calais en franchise de port.

Le premier courrier est frappé du cachet de fortune de l'agence postale d'Anderlecht 12 du 19-12-18, avec une inversion du chiffre XII du mois. Sur l'enveloppe, on lit le texte manuscrit: *Service Militaire B. / 18-12*, et l'adresse du destinataire: *Charles Crop H.M.B. (Hôpital Militaire Belge) / Salle 11 / Guemps (Pas-de-Calais)*.



Fig. 2 : Envoi daté du **21.12.1918** de Cureghem (Anderlecht 12) pour Guemps, Pas de Calais, par Audruicq.

Franchise partielle avec affranchissement à 25 c pour la recommandation.

Avant la guerre, l'agence Anderlecht 12 se trouvait rue de Liverpool à Anderlecht. Au mois d'août 1914, l'agence était fermée. Son cachet a été réutilisé après la guerre comme cachet de fortune très probablement au bureau d'Anderlecht 1. L'agence elle-même n'a pas été rouverte après la guerre. Selon Albert Degreef, elle a été radiée le 16.10.1920 et remplacée, le 18.10.1920, par l'agence de Molenbeek 17.



Fig. 3: Verso de la lettre du **21.12.1918**.

Cachets à date PMB/BLP 5 (24.12.1918) et  
Calais / Pas-de-Calais (28 ou 29.12.1918) et (30.12.1918).

La deuxième lettre a été envoyée en recommandé, en franchise partielle, à la même adresse. Elle est affranchie à 25 centimes pour la recommandation et porte une étiquette de recommandation de Cureghem et une oblitération du cachet de fortune d'Anderlecht 12 du 21.12.1918. Une mention manuscrite "*par Audruicq*" y a été ajoutée. Audruicq est une localité au sud-est de Guemps située sur la ligne de chemin de fer Lille-Calais.

Au dos de l'enveloppe on observe trois cachets. Celui du milieu est un cachet de la Poste militaire belge PMB/BLP 5 du 24.12.1918. Les deux autres cachets sont des marques d'arrivée à Calais des 28 (ou 29) décembre et du 30 décembre 1918.

La question est où et pourquoi ce cachet PMB/BLP 5 a été utilisé, alors que nous savons que, depuis février 1917, les cachets PMB/BLP avaient été récupérés auprès des différentes divisions d'armées.

### Explications

Au mois de février 1917, le Bureau centralisateur de Calais a en effet récupéré les cachets militaires PMB/BLP avec numéro afin d'éviter toute référence à une division particulière. La marque sur notre courrier n'est donc pas une marque de la 5<sup>e</sup> Division, qui à la fin de l'année 1918 est en route vers l'Allemagne. Selon l'accord de cessez-le-feu, les troupes alliées d'occupation pénètrent en Allemagne à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1918. À l'époque, les troupes belges d'occupation en Allemagne utilisaient des cachets à date sans numéro, sauf le Bureau centralisateur d'Aachen, qui utilisait un cachet PMB/BLP 8 pour l'ensemble des forces d'occupation.

Le cachet PMB/BLP 5 a par contre été apposé par le Bureau centralisateur belge qui, au mois de décembre 1918, contrôle encore tout le courrier. On sait qu'il a déménagé de Calais vers Anvers autour du 20 novembre 1918. Depuis février 1917, le Bureau centralisateur est le seul à utiliser des cachets PMB/BLP avec numéro et très exceptionnellement un cachet sans numéro. Les numéros les plus rencontrés sont le 4 et le 6 suivis du 5. Il s'agit donc d'une utilisation tardive et de fortune du cachet PMB/BLP 5.

Partie de Cureghem le 21.12.1918, notre lettre a d'abord été contrôlée à Anvers le 24.12.1918, où elle a été frappée du cachet PMB/BLP 5, pour être ensuite routée vers Guemps via Calais.

Nos deux lettres portent une oblitération de fortune d'Anderlecht 12 et celle, datée du 21 décembre 1918, porte en plus un cachet de censure militaire belge de fortune, ce qui est peu commun et d'un grand intérêt. On peut considérer qu'il s'agit ici du parcours postal normal pour ce type de courrier. Il s'agit en effet du courrier d'un militaire belge soigné à l'arrière dans un hôpital militaire du nord de la France, après l'offensive de libération de la seconde moitié de 1918. Il semble donc naturel que son courrier ait été acheminé via le Bureau centralisateur militaire belge. Inutile non plus de rappeler que la plupart des moyens de communication entre la Belgique et la France avaient été détruits au cours des combats, ce qui explique aussi le long périple de la deuxième lettre.

Je remercie particulièrement Arille Tassin et les membres du Cercle d'Études des guerres mondiales I et II qui se sont associés à mes recherches.

### **Bibliographie**

Degreef Albert, *Dictionnaire des bureaux de poste de Belgique de 1830 à 1983*, R-Editions, Antwerpen, 1984, 550 pages.

Melis L., *Contribution à l'Histoire du Service de Santé de l'Armée au cours de la guerre 1914-1918*, Imp. Typo de l'Institut Cartographique Militaire, 1932, 546 pages en 3 cartes.

Van Gansberghe J. en Tassin A., *Postale behandeling en censuur van gewone zendingen te Calais. Een reeks tot heden onverklaarbare vaststellingen*, Studiekring Wereldoorlog I en II, Année 19, numéro 2, mai 2013, pages 1-29.